

s'était retiré dans la ville d'Aquilée, sa patrie, avec une lettre de communion que le pape Sirice lui avait accordée sans difficulté. Mais sous le règne d'Anastase, une dame romaine, nommée Marcelle, furieuse contre Rufin, qui avait méprisé ses faveurs, signala au pontife les doctrines du prêtre philosophe.

On l'accusa d'avoir répandu les erreurs d'Origène; on produisit sa traduction du livre des Principes, et comme il n'avait pas mis son nom sur l'ouvrage, ses ennemis représentèrent les exemplaires corrigés de sa main: celui-ci, averti de ce qui se tramait contre ses écrits, refusa même de répondre au pontife, et resta dans Aquilée.

Anastase, saint Jérôme et les autres adversaires de Rufin, malgré les protestations de ses disciples et l'orthodoxie de sa confession de foi, le condamnèrent pour satisfaire aux exigences d'une courtisane.

Le règne d'Anastase s'écoula tout entier au milieu des querelles théologiques entre les donatistes et les catholiques de l'Église de Carthage. Le saint-père mourut le 27 avril 402, après quatre ans de pontificat.

INNOCENT I<sup>er</sup>,

ARCADIUS,  
HONORIUS,  
empereurs.

42<sup>e</sup> PAPE.

THÉODOSE  
LE JEUNE,  
empereur.

Élection d'Innocent. — Victoire de Stilicon. — Schisme dans l'Église d'Orient. — Le pape prend la défense de saint Jean Chrysostome. — Célibat des prêtres. — Incontinence des moines. — Réflexions sur les victimes des cloîtres. — Lettres sur l'affaire de saint Chrysostome. — Violences exercées contre les moines et contre les vierges. — Le pape écrit à l'empereur Honorius. — Les députés sont renvoyés honteusement. — Vigilance se déclare contre le célibat des prêtres; il blâme l'avarice des papes. — Les moines deviennent les fléaux des nations. — Mort de saint Chrysostome. — Premier siège de Rome par Alaric. — Le pape autorise les sénateurs à faire des sacrifices aux faux dieux. — Second siège de Rome. — Victoire d'Honorius. — L'empereur refuse une juste satisfaction au roi goth. — Prise et sac de Rome. — Nouveau pillage de Rome. — Le pape abandonne lâchement son troupeau. — Il revient à Rome. — Naissance du pélagianisme. — Satire contre les moines. — Célestius et Pélage en Palestine. — Fourberie de saint Augustin. — Pélage adresse sa première épître à une belle dame faisant profession de virginité. — Traité des forces naturelles de l'homme. — Saint Jérôme et saint Augustin réfutent Pélage. — Caractère violent de saint Augustin. — Le concile de Diospolis approuve les doctrines de Pélage. — Vierges violées. — Ambition des papes. — Concile de Carthage. — Réponse du pontife. — Il est accusé de favoriser l'hérésie. — Décrétales d'Innocent. — Il est faux qu'il ait osé excommunier l'empereur Arcadius et l'impéra-

trice Eudoxie. — Mort du pape. — Son caractère. — Séductions employées par les prêtres pour obtenir des héritages.

Innocent I<sup>er</sup> était de la ville d'Albano, près de Rome : après son élévation sur le saint-siège, les Goths, qui menaçaient l'Italie d'une désolation effroyable, furent repoussés par Stilicon, qui remporta sur ces peuples une victoire éclatante.

Délivré de la crainte des barbares, les prêtres recommencèrent les luttes religieuses; et de nouveaux schismes se déclarèrent bientôt dans l'Église d'Orient. Théophile, évêque d'Alexandrie, soutenu par l'empereur, avait déposé saint Chrysostome, patriarche de Constantinople, et en donnant avis au pape de son jugement, il avait refusé d'expliquer les motifs de l'excommunication. Innocent reçut également une lettre de Chrysostome, l'instruisant de tout ce qui s'était passé dans le premier synode, qui avait prononcé la déposition, et dans la seconde assemblée, où il avait été condamné au bannissement. Le pape accueillit avec de grands honneurs les députés du patriarche et ceux de Théophile; mais pour ne point compromettre la dignité de son siège dans une question aussi importante, il renvoya l'examen de cette affaire au prochain concile des évêques d'Orient et d'Occident.

On attribue au saint-père plusieurs décisions sur le célibat des prêtres, défendant aux ecclésiastiques d'entretenir un commerce charnel avec leurs femmes, et ordonnant aux moines de vivre dans la continence : mais la nature est plus forte que les lois des hommes, et les bulles du pontife comme les

décrets de ses successeurs seront toujours impuissants pour arrêter les désordres des ministres et les débauches des couvents.

Dans ses règlements, Innocent défend de conférer les ordres ecclésiastiques aux officiers de l'empereur ou aux personnes remplissant des charges publiques : il ordonne aux prêtres de refuser la pénitence aux vierges consacrées solennellement à Dieu, lorsqu'elles voudront s'engager dans les liens du mariage. « Si une femme, dit le saint-père, du » vivant de son mari en épouse un autre, elle est adultère, » et repoussée de l'Église : observez la même rigueur à l'égard de celle qui, après s'être unie avec un époux immortel, sera passée à des noces humaines. » Et c'est à une décision aussi ridicule que nous avons dû l'esclavage des couvents !

Cependant les pontifes admettaient des réclamations contre les vœux arrachés par la violence : mais les malheureuses victimes pour être déliées de leur serment devaient offrir au saint-père des présents et de l'argent. A cette époque, l'importance des sommes que l'on envoyait à Rome faisait admettre ou rejeter les plaintes les plus légitimes : aujourd'hui les nations les plus éclairées ont reconnu que les vœux de célibat peuvent être enfreints, même sans l'autorisation des papes, et l'exemple de nos prêtres prouve que personne ne peut se dispenser d'obéir aux lois de la nature.

Innocent paraissait avoir oublié les querelles des Orientaux, lorsqu'il reçut une lettre de vingt-cinq évêques qui soutenaient la cause de Chrysostome; et en même temps arrivèrent à Rome, Domitien et Vallagus, chargés de sou-

mettre au saint-père les plaintes des Églises de Mésopotamie. Les deux prêtres lui rendirent compte des actes de violences exercés par Optat, préfet de Constantinople, contre Olympiade et Pentadie, femmes de grande naissance et de familles consulaires; ils amenaient aussi avec eux des moines et des vierges qui montraient leurs côtés meurtris et les marques des coups de fouet sur leurs épaules.

Le pontife, touché de leurs maux, écrivit à l'empereur Honorius, le priant d'ordonner que l'on assemblât un concile pour mettre un terme aux cruelles dissensions qui déchiraient l'Église.

Les députés du pape et des évêques d'Italie se dirigèrent vers Constantinople, afin de remettre leurs dépêches entre les mains du prince; mais les ennemis du patriarche rendirent la députation odieuse, accusèrent Innocent de vouloir les calomnier, et firent chasser honteusement les ambassadeurs.

Pendant l'année 406 parut le premier ouvrage de Vigilance, prêtre savant, versé dans la connaissance des Écritures sacrées, nourri de la saine lecture des auteurs profanes, et joignant à une instruction profonde une éloquence qui entraînait les masses. Il se déclarait hautement contre les abus introduits dans la religion, blâmait le célibat des ecclésiastiques, condamnait le culte des reliques, nommait cinéraires et idolâtres ceux qui les honoraient, et traitait de superstition païenne l'usage d'allumer des cierges en l'honneur des saints.

Dans ses écrits, Vigilance soutenait que les fidèles ne devaient point prier pour les trépassés; il engageait les

fidèles à ne point envoyer des aumônes au pape, et à ne point vendre leurs biens pour les donner aux pauvres, prétendant qu'il valait mieux les garder et leur en distribuer les revenus: il condamnait la vie licencieuse des cloîtres et s'opposait à la célébration des messes nocturnes dans les églises, où se commettaient de sacrilèges impuretés.

Cet homme admirable, qui osait faire entendre un langage aussi ferme, dans un siècle d'esclavage et de fanatisme, ne put abolir aucune des pratiques ridicules introduites par l'avarice et l'ambition des moines, qui se multipliaient chez toutes les nations, dont ils sont devenus dans la suite le plus terrible fléau.

Le 14 septembre de l'an 407, saint Chrysostome mourut à Comane, mais cet événement ne put terminer les dissensions des Églises d'Orient et d'Occident.

Au commencement de l'année 408, le redoutable Aiaric fit proposer un traité d'alliance à l'empereur Honorius: ses avances ayant été repoussées, les Goths s'approchèrent de Rome, en formèrent le siège, et la bloquèrent étroitement par terre et par mer, pour empêcher qu'elle ne reçût des vivres.

Les habitants, décimés par la famine et par la peste, faisaient entendre des plaintes lamentables et voulaient qu'on ouvrit les portes au vainqueur. Dans ces extrémités, les sénateurs crurent nécessaire de sacrifier au Capitole et dans les autres temples pour relever le courage du peuple. On consulta Innocent, qui donnant l'exemple d'un noble désintéressement, préféra le salut de la ville à l'observation rigoureuse de la foi chrétienne, et permit de faire des sacrifices publics en l'honneur des anciens dieux!

Les sacrifices païens furent aussi inutiles que les processions religieuses, et l'on fut obligé de songer aux moyens d'apaiser Alaric. On traita avec lui; on convint d'acheter la paix en lui payant une rançon de cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écarlate et trois mille livres de poivre. Cette contribution fut prélevée sur les fortunes des citoyens, parce qu'il n'existait point de trésor public : on fut encore obligé, pour compléter les sommes exigées par le barbare, de dépouiller les temples des idoles et de fondre les statues d'or et d'argent. Les Romains promirent en outre de faire conclure une alliance avec l'empereur.

Le roi des Goths ayant levé le siège, vint jusqu'à Rimini pour s'entendre avec Honorius et lui proposer la paix à des conditions avantageuses : Jovius, préfet du prétoire d'Italie, chargé de conférer avec Alaric, rompit la négociation en lui refusant le commandement général des armées de l'empereur.

Le sénat, craignant les suites de cette rupture, envoya une ambassade solennelle au roi goth; mais Innocent, chef de la députation, ne pouvant rien obtenir du monarque irrité, et redoutant les effets de sa vengeance, courut se réfugier à Ravenne, auprès d'Honorius, et abandonna son troupeau à la rage du vainqueur.

Alaric vint mettre une seconde fois le siège devant la ville sainte, et s'étant rendu maître du port, il força les Romains à déclarer empereur Attale, préfet de la ville. Le nouveau César, enorgueilli de sa fortune, ne consulta plus le sage Alaric; il envoya en Afrique un général nommé Constant,

chargé de faire reconnaître son autorité, sans lui donner des forces nécessaires pour soutenir ses prétentions : lui-même, trompé par de vaines espérances, marcha vers Ravenne. Honorius, épouvanté, lui adressa ses premiers officiers, lui offrant de le reconnaître pour son collègue; mais Attale repoussa durement les ambassadeurs, ordonnant à l'empereur de choisir une île ou de désigner une province pour se retirer.

Honorius avait déjà fait disposer ses vaisseaux, et n'attendait qu'un vent favorable pour s'enfuir auprès de son neveu Théodose, quand il reçut d'Orient un secours inespéré. En même temps Attale apprit la nouvelle que Constant avait été défait par Héraclien, gouverneur de l'Afrique, et que la flotte des ennemis gardait si bien les ports de Rome, qu'on ne pouvait plus faire entrer de vivres dans la ville : alors il retourna sur ses pas pour défendre sa capitale. Mais le roi goth, irrité de l'ingratitude dont il avait payé ses bienfaits, se réconcilia avec Honorius, et dépouilla son protégé de la pourpre impériale, après une année de règne.

Alaric se dirigea ensuite vers les Alpes et vint à trois lieues de Ravenne, pour montrer qu'il désirait sincèrement la paix; il annonça qu'il ne demandait plus de grandes provinces, ni le commandement des armées de l'empereur, mais seulement une petite somme d'argent, une certaine quantité de blé pour l'entretien de ses troupes, et deux petites provinces aux extrémités de l'Allemagne qui ne payaient aucun tribut à l'empire, et restaient exposées aux irruptions des barbares.

Honorius, cédant à de mauvais conseils, refusa encore de lui accorder cette satisfaction : le roi, devenu furieux par

cette nouvelle insulte, vint mettre une troisième fois le siège devant Rome, prit la ville par trahison, le 24 août 410, et l'abandonna au pillage de ses soldats; l'église de Saint-Pierre fut seule épargnée par ordre du vainqueur. Mais le pontife, qui avait prévu les malheurs de la ville sainte, pour la deuxième fois abandonna lâchement son siège, et vint se réfugier à Ravenne auprès de l'empereur.

Le pillage dura trois jours : ensuite Alaric sortit de Rome, passa dans la Campanie, où ses troupes pillèrent Nole. Après avoir ravagé toute cette partie de l'Italie, le roi des Goths mourut à Cosenza, en revenant de Reggio. Son beau-frère, Ataulfe, lui ayant succédé, passa encore par Rome, qu'il pillait de nouveau : la plus grande partie des habitants se virent alors réduits à une déplorable indigence; presque tous les chrétiens furent dispersés et contraints de chercher un refuge dans les îles voisines de la Toscane, en Sicile, en Afrique, en Égypte, en Orient et en Palestine.

Innocent retourna à son siège lorsque le danger eut disparu, et sut profiter habilement de la désolation générale pour éteindre les restes du culte des idoles et affermir son autorité spirituelle. Il chassa les novatiens de la ville, et poursuivit avec une extrême rigueur tous les malheureux hérétiques.

Le bruit de la conférence tenue à Carthage en 411, entre les orthodoxes et les donatistes, avait attiré en Afrique Pélage et Célestius, deux religieux de la Grande-Bretagne, qui avaient longtemps habité l'Italie. Célestius était d'un caractère ouvert; Pélage au contraire était rusé, politique, aimant la bonne chère et les plaisirs comme tous les moines, dont Jérôme faisait ainsi la critique : « Ils traitent leur corps

» avec de grands ménagements; pourtant le chrétien doit  
 » être en guerre avec la chair, qui est l'ennemie de l'âme;  
 » mais peut-être le font-ils pour obéir au précepte de l'Évan-  
 » gile, qui ordonne d'aimer ses ennemis!! »

Célestius alla rejoindre son ami Pélage en Palestine, où leurs ouvrages étaient accueillis favorablement. Le comte Marcellin, gouverneur de la province, voulut faire examiner leur doctrine, et s'adressa à saint Augustin. L'évêque d'Hippone répondit par cette proposition captieuse : « Oui, l'homme  
 » peut être sans péché moyennant la grâce de Dieu, mais il  
 » ne l'accorde jamais. » Le moine anglais enseignait la même doctrine, affirmant que Dieu pouvait accorder cette grâce à ses élus : ainsi la différence des deux sentiments consistait dans une dispute de mots. Mais craignant de s'attirer sur les bras cet adversaire redoutable, il écrivit à saint Augustin une lettre pleine de protestations sur l'orthodoxie de sa foi, et lui prodigua les louanges les plus outrées : le saint évêque, flatté dans sa vanité, le reçut à sa communion.

Pélage n'avait encore publié qu'un petit commentaire sur les Épîtres de saint Paul, et une lettre adressée à une belle dame, nommée Démétria, qui faisait profession de virginité. Cette pièce avait été attribuée à saint Jérôme ou à saint Augustin, tant le venin de ses erreurs était subtil.

Mais lorsqu'il eut fait paraître son traité « Des forces naturelles de l'homme, pour relever les droits du franc-arbitre, » une réprobation générale accueillit le hardi novateur. Saint Jérôme le réfuta par des dialogues, et saint Augustin accumula des montagnes de volumes contre la nouvelle hérésie.